

# Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Sylvie Chouinard CPA, OMA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Granby pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature



Date 1er mai 2024

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	29
Situation financière par organismes	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	44
Analyse des charges consolidées	56

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de  
Ville de Granby

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Granby (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.  
Granby (Québec), 1er mai 2024  
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	100 180 956	102 162 389	95 090 028
Compensations tenant lieu de taxes	2	3 139 677	3 123 121	3 396 557
Quotes-parts	3			
Transferts	4	3 659 611	21 757 014	24 826 262
Services rendus	5	3 337 154	6 453 556	5 508 067
Imposition de droits	6	5 676 000	10 971 150	16 492 592
Amendes et pénalités	7	2 736 400	2 778 402	2 964 590
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	499 813	819 641	778 234
Autres revenus	10	308 098	12 688 039	9 671 417
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	119 537 709	160 753 312	158 727 747
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	15 546 000	16 067 667	15 014 557
Sécurité publique	15	24 891 372	25 631 822	24 814 227
Transport	16	20 242 169	30 777 115	29 515 560
Hygiène du milieu	17	17 121 827	25 215 590	23 370 624
Santé et bien-être	18	410 650	286 022	164 303
Aménagement, urbanisme et développement	19	5 754 190	6 765 184	8 988 147
Loisirs et culture	20	20 175 073	27 716 542	26 451 341
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	4 318 983	3 139 893	2 915 627
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	108 460 264	135 599 835	131 234 386
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	11 077 445	25 153 477	27 493 361
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		415 335 012	387 841 651
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		415 335 012	387 841 651
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		440 488 489	415 335 012

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	2 286 567	2 265 420
Débiteurs (note 5)	2	86 601 571	75 364 001
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	612 407	765 004
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	89 500 545	78 394 425
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	14 748 713	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	23 525 798	21 819 190
Revenus reportés (note 11)	12	4 774 654	4 737 595
Dette à long terme (note 12)	13	76 891 866	80 067 337
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	24 330 586	26 809 659
Autres passifs (note 14)	15	1 918 200	765 000
	16	146 189 817	134 198 781
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(56 689 272)	(55 804 356)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	492 836 031	466 057 169
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	1 900 048	2 666 980
Stocks de fournitures	20	1 455 598	1 260 936
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	986 084	1 154 283
	23	497 177 761	471 139 368
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	440 488 489	415 335 012
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	440 488 489	415 335 012
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	440 488 489	415 335 012

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	11 077 445	25 153 477	27 493 361
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)(	53 706 421)(	46 128 398)
Produit de cession	3	10 000	463 895	274 109
Amortissement	4	23 490 632	26 929 967	25 241 686
(Gain) perte sur cession	5	(10 000)	(398 644)	(212 014)
Réduction de valeur / Reclassement	6		(67 648)	2 645 829
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	23 490 632	(26 778 851)	(18 178 788)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		766 932	(991 300)
Variation des stocks de fournitures	10		(194 662)	176 889
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		168 199	212 680
	13		740 469	(601 731)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		(11)	2
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	34 568 077	(884 916)	8 712 844
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(55 804 356)	(64 517 200)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(55 804 356)	(64 517 200)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(56 689 272)	(55 804 356)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	25 153 477	27 493 361
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	26 929 967	25 241 686
Autres			
▪ (Gain) perte sur cession	3.1	(398 644)	(212 014)
▪ Réduction de valeur / reclassement	3.2	(67 648)	2 645 829
▪ Réduction de valeur sur placement	3.3	83 732	
	4	51 700 884	55 168 862
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(11 237 570)	(16 438 372)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	1 165 825	1 126 138
Revenus reportés	8	37 059	1 736 449
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(2 479 073)	649 908
Propriétés destinées à la revente	10	766 932	(991 300)
Stocks de fournitures	11	(194 662)	176 889
Autres actifs non financiers	12	168 199	212 680
	13	39 927 594	41 641 254
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	( 52 012 438)	( 46 128 398)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	463 895	274 109
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(51 548 543)	(45 854 289)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	( 115 049)	( )
Remboursement ou cession	20	84 459	(42 581)
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( )	( )
Cession	22	99 444	(84)
	23	68 854	(42 665)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	14 292 300	16 422 718
Remboursement de la dette à long terme	25	( 17 483 503)	( 21 308 521)
Variation nette des emprunts temporaires	26	14 748 713	
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	15 732	27 197
Autres			
▪	28.1		
	29	11 573 242	(4 858 606)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	21 147	(9 114 306)
Solde déjà établi	31	2 265 420	11 379 726
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	2 265 420	11 379 726
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	2 286 567	2 265 420

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Granby a été constituée en vertu de la Loi sur les Cités et Villes suite à un décret de fusion en date du 1er janvier 2007. La nouvelle Ville de Granby est issue de la fusion de la municipalité du Canton de Granby et de l'ancienne Ville de Granby.

**2. Principales méthodes comptables**

**Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville de Granby, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

**A) Périmètre comptable et partenariats**

Les états financiers présentent la quote-part revenant à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des organismes contrôlés et des partenariats auxquels elle participe.

**a) Périmètre comptable**

Les organismes suivants ont été consolidés sur la base de la consolidation ligne par ligne à 100 % :

Granby Multi-Sports

Vie culturelle et communautaire de Granby

Le Centre d'interprétation de la Nature du Lac Boivin

La Corporation de Développement Commercial et Touristique de Granby et régions

Le club de Golf Miner inc.

**b) Partenariats**

Les organismes suivants ont été consolidés sur la base de la consolidation proportionnelle ligne par ligne dans les proportions indiquées:

La Régie Aéroportuaire Régionale des Cantons de l'Est à 33.33 %

Ami-Bus Inc. à 83.89 %

**B) Comptabilité d'exercice**

**Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**C) Actifs financiers**

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

**D) Passifs**

s.o.

**E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

*Immobilisations corporelles*

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

Taux

Infrastructures de rues	2.5 %
Autres infrastructures	5 à 20 %
Resurfaçage	10 %
Bâtiments	2.5 %
Bâtiments - Améliorations locatives	10 %
Véhicules automobiles	10 à 20 %
Véhicules lourds	10 %
Ameublement et équipement de bureau	10 à 20 %
Machinerie, outillage et équipement	10 à 20 %
Machineries lourdes	10 %

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent(du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

*Stocks de fournitures*

Le coût des stocks de pièces de véhicules est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré et le coût des autres stocks est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

*Propriétés destinées à la revente*

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

**F) Revenus**

*Constatation des revenus*

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les contributions de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska relatives à l'imposition des droits de carrières et sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste de Revenus reportés.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La dépense de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

La Ville de Granby a choisi d'évaluer la valeur des actifs du régime selon une méthode de valeur actuarielle lissée intégrée progressivement sur 5 ans. La valeur de l'actif au 31 décembre 2006 est lissée sur 1 an, au 31 décembre 2007 sur 2 ans, au 31 décembre 2008 sur 3 ans, au 31 décembre 2009 sur 4 ans et au 31 décembre 2020 sur 5 ans. Depuis le 31 décembre 2010, la valeur de l'actif est lissée sur 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement en charge à la dépense de fonctionnement.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier 2007 correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pouvoir aux fins de taxation.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier 2007 ainsi que la dépense de fonctionnement de l'exercice attribuées aux prestations régulièrement bonifiées ont fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pouvoir aux fins de taxation jusqu'en 2010. Les soldes accumulés attribuables au régime capitalisé sont entièrement amortis depuis le 1er janvier 2017.

L'excédent de la dépense de fonctionnement de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pouvoir aux fins de taxation.

#### H) Dépenses constatées à taxer ou à pouvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pouvoir représentent le montant des dépenses de fonctionnement, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ces montants sont créés aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes:

- Avantages sociaux futurs :

- pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés et non capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- pour le coût relié aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- pour le déficit initial en date du 1er janvier 2007 ainsi que la dépense de fonctionnement de l'exercice attribuées aux prestations régulièrement bonifiées : la ville se prévaut des allègements prévus par le Ministère.

- pour l'excédent de la dépense de fonctionnement sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : la Ville se prévaut des allègements prévus par le Ministère.

- Le financement à long terme des activités de fonctionnement: au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

#### I) Instruments financiers

##### *Évaluation initiale*

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

*Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

**J) Autres éléments**

S.O.

**3. Modification de méthodes comptables**

***Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations***

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Ville aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La Ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

***Instruments financiers***

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la municipalité Ville au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

#### 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	2 413 678	4 384 245
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	2 413 678	4 384 245
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( 127 111 )	( 2 118 825 )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>2 286 567</b>	<b>2 265 420</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	2 413 678	4 384 245
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	6 955 712	9 900 669

#### Note

L'encaisse des organismes contrôlés et partenariats est présenté dans les sommes affectées comprises trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 2 012 198 \$ (1 597 262 \$ en 2022).

Intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 773 241 \$ (769 187 \$ en 2022).

#### 5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	5 556 921	4 340 822
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	51 687 413	43 377 622
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	17 266 781	15 329 747
Organismes municipaux	13	2 615 827	1 982 950
Autres			
▪ Mutations, amendes, etc.	14.1	6 154 782	6 442 453
▪ Terrains, terre Miner	14.2	3 319 847	3 890 407
	15	86 601 571	75 364 001
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	23 230 242	23 223 439
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	23 230 242	23 223 439
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	1 283 632	1 241 622
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	19 717	
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	34 510 788	32 197 325
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	14 245 629	8 429 059
Ministère de la Culture et des Communications	25	717 219	758 208
Autres ministères/organismes	26	2 194 060	1 993 030
	27	51 687 413	43 377 622

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1.67 % à 4.48 % (1.67 % à 4.48 % au 31 décembre 2022) et viennent à l'échéance au plus tard en 2042.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 899 418 \$, portent intérêt à des taux variant de 0.764 % à 5.00 % (0.764 % à 3.586 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2027.

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	311 558	364 703
Autres placements	34	300 849	400 301
	35	612 407	765 004
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	300 849	400 301
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**Note**

Le placement à titre d'investissement est constitué de la participation dans le fonds de garantie de la franchise en responsabilité civile et en biens de l'Union des municipalités du Québec pour un montant de 311 558 \$.

**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

**Note****9. Emprunts temporaires**

La Ville de Granby bénéficie de marges de crédit pour un total autorisé de 25 000 000 \$ au taux préférentiel. Au 31 décembre 2023, le taux préférentiel était de 7.20 % (6.45 % au 31 décembre 2022) et les marges de crédit sont renouvelables annuellement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**10. Crédoiteurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	8 963 773	8 494 661
Salaires et avantages sociaux	42	2 927 467	3 393 146
Dépôts et retenues de garantie	43	9 345 664	6 627 139
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Int.dette long terme et autres courus	45.1	1 695 292	1 568 931
▪ Autre passif OST	45.2		548 109
▪ Autre passif MSC	45.3	593 602	1 187 204
	46	23 525 798	21 819 190

**Note**

Au cours de l'exercice, la Ville a acquis des immobilisations, dont un montant de 11 737 572 \$ (10 043 587 \$ au 31 décembre 2022) est inclus dans les fournisseurs et dépôts et retenues de garantie.

**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	62 865	32 455
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	626 349	1 087 774
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	249 445	372 799
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Autres revenus	60.1	3 799 376	2 969 975
▪ Fonds dévelop.des territoires	60.2	36 619	274 592
	61	4 774 654	4 737 595

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,70	5,50	2024	2030	62	76 168 000	79 206 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
<b>Autres dettes à long terme</b>							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	0,50	8,08	2025	2027	68	193 259	180 472
Autres	2,56	7,80	2024	2027	69	959 028	1 125 018
					70	77 320 287	80 511 490
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 428 421)	( 444 153)
					72	76 891 866	80 067 337

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		14 154 000	59 877	750 131	14 964 008
2025	74		15 103 000	72 835	34 900	15 210 735
2026	75		18 754 000	57 597	33 063	18 844 660
2027	76		10 313 000	28 919	140 933	10 482 852
2028	77		11 588 000			11 588 000
2029 et plus	78		6 256 000			6 256 000
	79		76 168 000	219 228	959 027	77 346 255
Intérêts et frais accessoires	80		(	25 968)	(	25 968)
	81		76 168 000	193 260	959 027	77 320 287

**Note**

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**13. Avantages sociaux futurs**

		2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(7 330 886)	(9 353 859)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(16 999 700)	(17 455 800)
	84	(24 330 586)	(26 809 659)
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	3 560 728	4 675 008
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	(131 000)	608 000
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88	82 077	84 451
Régimes de retraite des élus municipaux	89	82 077	80 453
	90	3 593 882	5 447 912

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92	765 000	765 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪ Autres passifs	94.1	1 153 200	
	95	1 918 200	765 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	( )	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	78 343 656	10 950 921	(4 254 006)	93 548 583
Eaux usées	103	162 792 351	6 110 234	4 403 178	164 499 407
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	275 121 689	23 876 652	5 143 342	293 854 999
Autres					
▪ Eclairage rues, parcs et stat.	105.1	77 102 832	5 777 815	(5 292 510)	88 173 157
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	142 442 579	2 697 914	91 384	145 049 109
Améliorations locatives	108	156 116	31 300		187 416
Véhicules	109	23 044 501	880 811	102 950	23 822 362
Ameublement et équipement de bureau	110	17 120 060	1 047 009		18 167 069
Machinerie, outillage et équipement divers	111	15 098 133	706 251	2 971	15 801 413
Terrains	112	27 405 070	2 186 446	(19 319)	29 610 835
Autres	113	379 098	82 787	(12)	461 897
	114	819 006 085	54 348 140	177 978	873 176 247
Immobilisations en cours	115	4 984 456	(641 719)		4 342 737
	116	823 990 541	53 706 421	177 978	877 518 984
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	38 489 245	2 190 055		40 679 300
Eaux usées	118	70 865 086	3 894 866		74 759 952
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	115 113 291	7 863 495		122 976 786
Autres					
▪	120.1	43 070 420	3 554 218		46 624 638
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	46 699 529	5 030 165	74 466	51 655 228
Améliorations locatives	123	92 346	13 914		106 260
Véhicules	124	17 500 320	1 656 400	102 950	19 053 770
Ameublement et équipement de bureau	125	14 221 166	1 300 045		15 521 211
Machinerie, outillage et équipement divers	126	11 774 734	1 405 707	2 970	13 177 471
Autres	127	107 235	21 102		128 337
	128	357 933 372	26 929 967	180 386	384 682 953
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	466 057 169			492 836 031
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130	278 501	69 300	44 315	303 486
Amortissement cumulé	131	(41 451)	(22 629)	(1 191)	62 889
Valeur comptable nette	132	237 050			240 597

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134	1 900 048	2 666 980
Autres	135		
	136	1 900 048	2 666 980
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	1 900 048	2 666 980

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	986 084	1 154 283
Autres			
▪ Dépenses reportées	145.1		
	146	986 084	1 154 283

**Note****19. Obligations contractuelles***Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville*

L'Office d'habitation de de la Haute-Yamaska-Rouville, la Ville et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % au déficit d'exploitation et la Ville de Granby subventionne le solde du déficit pour l'ensemble immobilier se situant sur son territoire.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**20. Droits contractuels**

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 5 009 000 \$ sur une période de 18 ans. L'échéancier de ces subventions est de 659 000 \$ en 2024, 594 000 \$ en 2025, 547 000 \$ en 2026, 500 000 \$ en 2027 et 451 000 \$ en 2028.

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés pour lesquels elle n'a pas contracté d'emprunt. Les encaissements prévus en intérêts totalisent 48 000 \$ sur une période de 18 ans. L'échéancier de ces subventions est de 12 000 \$ en 2024, 9 000 \$ en 2025, 6 000 \$ en 2026, 3 000 \$ en 2027 et 2 000 \$ en 2028.

La Ville a également conclu des contrats de location de locaux échéant à différentes dates jusqu'en 2044, prévoyant la perception de loyers totalisant 3 707 000 \$. Les revenus de location à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 316 000 \$ en 2024, à 236 000 \$ en 2025, à 239 000 \$ en 2026, à 207 000 \$ en 2027 et à 211 000 \$ en 2028.

**21. Passifs éventuels**

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
		148	
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
		150	
		151	

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 6 078 909 \$.

**B) Auto-assurance**

s.o.

**C) Poursuites**

Au 31 décembre 2023, les réclamations en dommages contestées par la Ville s'élèvent à environ 4 300 000 \$. La Ville est couverte par une assurance responsabilité de 15 millions \$. Tout paiement additionnel pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputé aux résultats de l'exercice en cours.

**D) Autres**

s.o.

**22. Actifs éventuels**

s.o.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

s.o.

**24. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes du périmètre comptable et les partenariats, après élimination des opérations réciproques. Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

**25. Instruments financiers****Politique de gestion des risques**

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

**Risques financiers***Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	5 059 237	4 429 780
Entre un et deux ans	1 048 714	1 082 239
Entre deux et trois ans	223 155	254 336
Plus de trois ans	338 570	310 466
Sous-total	6 669 676	6 076 821
Moins : provision pour créances douteuses	1 283 632	1 241 622
Total	5 386 044	4 835 199

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Solde au début	1 241 622	1 211 011
Perte de valeur comptabilisée aux résultats consolidés	32 134	23 402
Montants radiés	9 876	7 209
Montants recouvrés		
Solde à la fin	1 283 632	1 241 622

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Moins de 1 an \$	De 1 à 3 ans \$	De 3 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Créditeurs et charges à payer	23 525 798			
Emprunts temporaires	14 748 713			
Dettes à long terme	17 109 763	37 049 829	23 651 488	6 456 192
Autres passifs financiers				
<b>Total</b>	<b>55 384 274</b>	<b>37 049 829</b>	<b>23 651 488</b>	<b>6 456 192</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**26. Fonds de roulement**

La ville de Granby possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 13 000 000 \$. Les remboursements en capital à effectuer au cours des cinq (5) prochains exercices se feront à même les activités financières de fonctionnement.

**27. Risques environnementaux**

Les opérations de la Ville sont régies par les lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables en ce qui concerne la résultante, l'échéance ou l'impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Ville fonctionne en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites, à l'exception de la quote-part des coûts de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, serait comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	95 090 028	100 180 956	101 976 768			101 976 768
Compensations tenant lieu de taxes	2	3 396 557	3 139 677	3 123 121			3 123 121
Quotes-parts	3					6 118 321	
Transferts	4	3 501 131	3 670 863	5 492 938		753 207	5 619 341
Services rendus	5	3 351 131	3 337 154	3 802 676		4 308 075	6 453 556
Imposition de droits	6	16 492 592	5 676 000	10 971 150			10 971 150
Amendes et pénalités	7	2 964 590	2 736 400	2 778 402			2 778 402
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	769 186	499 813	773 241		46 400	819 641
Autres revenus	10	817 478	308 098	3 429 299		1 518 784	4 948 083
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	126 382 693	119 548 961	132 347 595		12 744 787	136 690 062
<b>Investissement</b>							
Taxes	13			185 621			185 621
Quotes-parts	14						
Transferts	15	21 238 411		16 137 673			16 137 673
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	6 128 528		7 739 956			7 739 956
Autres	18	1 693 417					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	29 060 356		24 063 250			24 063 250
	22	155 443 049	119 548 961	156 410 845		12 744 787	160 753 312
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	14 281 523	15 546 001	15 167 167	900 500		16 067 667
Sécurité publique	24	23 572 460	24 891 371	24 240 516	1 391 306		25 631 822
Transport	25	18 147 417	18 608 414	18 694 730	10 448 630	2 710 570	30 777 115
Hygiène du milieu	26	16 687 567	17 121 827	18 006 883	7 208 707		25 215 590
Santé et bien-être	27	164 303	410 650	286 022			286 022
Aménagement, urbanisme et développement	28	8 500 073	5 334 173	5 870 298	474 868	1 455 808	6 765 184
Loisirs et culture	29	18 545 364	18 111 162	19 554 477	6 023 154	8 428 627	27 716 542
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	2 853 239	4 227 229	3 048 139		91 754	3 139 893
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	24 790 860	24 323 908	26 447 165	(26 447 165)		
	34	127 542 806	128 574 735	131 315 397		12 686 759	135 599 835
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	27 900 243	(9 025 774)	25 095 448		58 028	25 153 477

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	27 900 243	(9 025 774)	25 095 448	25 153 477
Moins : revenus d'investissement	2	(29 060 356)	( )	(24 063 250)	(24 063 250)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(1 160 113)	(9 025 774)	1 032 198	1 090 227
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Amortissement	4	24 790 860	24 323 908	26 447 165	26 929 967
Produit de cession	5	181 758	20 000	315 705	463 895
(Gain) perte sur cession	6	(181 758)	(20 000)	(261 914)	(398 644)
Réduction de valeur / Reclassement	7	2 645 829	( )	(67 648)	(67 648)
	8	27 436 689	24 323 908	26 433 308	26 927 570
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Coût des propriétés vendues	9	2 834 778	( )	789 276	789 276
Réduction de valeur / Reclassement	10	(2 645 829)	( )	67 648	67 648
	11	188 949	( )	856 924	856 924
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Remboursement ou produit de cession	12	( )	( )	84 459	84 459
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	( )	( )	( )	( )
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	( )	( )	83 734	83 734
	15	( )	( )	168 193	168 193
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	( )	( )	( )	( )
Remboursement de la dette à long terme	17	(9 164 148)	(8 892 100)	(8 814 682)	(9 037 184)
	18	(9 164 148)	(8 892 100)	(8 814 682)	(9 037 184)
<b>Affectations</b>					
Activités d'investissement	19	(3 353 837)	(2 550 000)	(3 705 220)	(4 105 409)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	728 644	( )	210 530	210 530
Excédent de fonctionnement affecté	21	( )	( )	893 382	893 382
Réserves financières et fonds réservés	22	(4 107 031)	(4 669 034)	(4 723 648)	(4 723 648)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(61 900)	813 000	(816 800)	(816 800)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	( )	( )	( )	( )
	25	(6 794 124)	(6 406 034)	(8 141 756)	(8 541 945)
	26	11 667 366	9 025 774	10 501 987	10 373 558
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	10 507 253	( )	11 534 185	11 463 785

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	29 060 356	24 063 250	24 063 250
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (	817 416)(	592 131)(	592 131)
Sécurité publique	3 (	923 326)(	989 970)(	989 970)
Transport	4 (	26 597 478)(	25 456 006)(	25 552 470)
Hygiène du milieu	5 (	12 213 825)(	18 510 029)(	18 510 029)
Santé et bien-être	6 (	)(	2 142 103)(	2 142 103)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	750 837)(	558 881)(	575 620)
Loisirs et culture	8 (	4 075 620)(	4 996 500)(	5 344 098)
Réseau d'électricité	9 (	)(	)(	)(
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)(	)(
	11 (	45 378 502)(	53 245 620)(	53 706 421)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	12 (	1 180 249)(	89 991)(	89 991)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Émission ou acquisition	13 (	(42 581))(	115 049)(	115 049)
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	4 420 894	5 721 872	5 721 872
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	15	3 353 837	3 705 220	4 105 409
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	3 845 036	744 169	744 169
Excédent de fonctionnement affecté	17	1 655 000	4 176 701	4 176 701
Réserves financières et fonds réservés	18	4 650 000	4 499 803	4 499 803
	19	13 503 873	13 125 893	13 526 082
	20	(28 591 403)	(34 602 895)	(34 663 507)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	468 953	(10 539 645)	(10 600 257)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	124 719	(127 111)	2 413 678	2 286 567
Débiteurs (note 5)	2	74 513 144	85 974 756	975 757	86 601 571
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	364 703	311 558	300 849	612 407
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	75 002 566	86 159 203	3 690 284	89 500 545
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10		14 748 713		14 748 713
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	21 183 685	22 711 423	1 163 317	23 525 798
Revenus reportés (note 11)	12	3 991 377	4 305 833	468 821	4 774 654
Dettes à long terme (note 12)	13	78 761 847	75 739 579	1 152 287	76 891 866
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	26 809 659	24 330 586		24 330 586
Autres passifs (note 14)	15	765 000	1 918 200		1 918 200
	16	131 511 568	143 754 334	2 784 425	146 189 817
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(56 509 002)	(57 595 131)	905 859	(56 689 272)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	462 429 536	489 241 849	3 594 182	492 836 031
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	2 666 980	1 900 048		1 900 048
Stocks de fournitures	20	1 188 096	1 367 497	88 101	1 455 598
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 019 017	879 810	106 274	986 084
	23	467 303 629	493 389 204	3 788 557	497 177 761
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	13 691 816	13 643 923	1 572 043	15 215 966
Excédent de fonctionnement affecté	25	7 540 991	15 007 604	680 480	15 688 084
Réserves financières et fonds réservés	26	1 759 824	1 983 669		1 983 669
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( 26 264 347 ) (	24 974 375 ) (		24 974 375)
Financement des investissements en cours	28	(1 342 341)	(13 791 308)		(13 791 308)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	415 408 684	443 924 560	2 441 893	446 366 453
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	410 794 627	435 794 073	4 694 416	440 488 489
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	41 334 084	40 285 695	46 067 707	43 904 504
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	12 718 730	9 756 861	10 711 368	11 575 878
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6	2 234 300	2 284 734	2 633 428	2 234 117
Autres services	7				
Autres biens et services	8	22 700 588	27 119 569	29 862 562	30 917 422
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 019 136	1 345 764	1 352 701	1 150 252
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	388 093	359 480	359 480	428 292
D'autres tiers	12	200 000	201 314	201 314	223 924
Autres frais de financement	13	1 620 000	1 141 581	1 226 398	1 113 159
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	10 322 600	10 637 923	10 637 923	9 931 886
Transferts	15				
Autres	16	6 327 067	7 205 097	1 086 776	79 208
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	4 322 154	4 292 649	4 292 649	3 845 393
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19	24 323 908	26 447 165	26 929 964	25 241 688
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
Autres dépenses	21.1	64 075	237 565	237 565	588 663
	22	128 574 735	131 315 397	135 599 835	131 234 386

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	15 215 966	14 854 140
Excédent de fonctionnement affecté	2	15 688 084	8 596 911
Réserves financières et fonds réservés	3	1 983 669	1 759 824
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 24 974 375)(	26 264 347)
Financement des investissements en cours	5	(13 791 308)	(1 342 341)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	446 366 453	417 730 825
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	440 488 489	415 335 012
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	13 643 923	13 691 816
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	1 572 043	1 162 324
	11	15 215 966	14 854 140
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Surplus réservé - PRF	12.1	365 379	497 070
▪ Surplus réservé - Aide	12.2	561 098	466 098
▪ Surplus réservé - Engagements	12.3	1 840 237	2 197 564
▪ Surplus réservé - Autres	12.4	1 479 298	1 474 903
▪ Surplus réservé - Immos	12.5	607 866	2 905 356
▪ Surplus réservé - Transport en commun	12.6	1 000 000	
▪ Surplus réservé - Logements soc. abordables	12.7	155 983	
▪ Surplus réservé - Milieux naturels	12.8	500 000	
▪ Surplus réservé - Animation Centre-ville	12.9	232 000	
▪ Surplus réservé - Politique sport, culture, aînés, immigration	12.10	150 000	
▪ Surplus réservé - Imprévu	12.11	115 743	
▪ Surplus réservé - Parcs	12.12	1 000 000	
▪ Surplus réservé - Palace	12.13	2 000 000	
▪ Surplus réservé - PTI infras,routières et mob. durable	12.14	5 000 000	
	13	15 007 604	7 540 991
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ RARCE	14.1	286 019	111 663
▪ Org. contrôlés(CINLB,GMS,VCC)	14.2	394 461	944 257
	15	680 480	1 055 920
	16	15 688 084	8 596 911

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
<b>Fonds réservés</b>		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	284 664
Organismes contrôlés et partenariats	22	777 933
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	425 000
Autres		
▪ Fonds de stationnement	30.1	135 015
▪ Fonds - milieux humides	30.2	100 015
	31	1 138 990
	32	669 376
	31	1 983 669
	32	1 759 824

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ( 9 021 500)	( 9 021 500)
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ( )	( )
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ( )	( )
Autres	37 ( 2 886 000)	( 3 246 700)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ( 7 978 200)	( 8 434 300)
	39 ( 19 885 700)	( 20 702 500)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ( )	( )
Assainissement des sites contaminés	41 ( )	( )
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ( )	( )
Autres	44.1 ( )	( )
	45 ( 19 885 700)	( 20 702 500)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	47 ( )	( )
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	49 ( )	( )
Autres	50.1 ( )	( )
	51 ( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ( )	( )
Mesure relative à la COVID-19	53 ( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ( )	( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ( )	( )
Autres	56.1 ( 5 088 675)	( 5 561 847)
	57 ( 5 088 675)	( 5 561 847)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
	63	
	64 ( 24 974 375)	( 26 264 347)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65 13 894 877	16 072 759
Investissements à financer	66 ( 27 686 185)(	17 415 100)
	67 (13 791 308)	(1 342 341)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 492 836 031	466 057 169
Propriétés destinées à la revente	69 1 900 048	2 666 980
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 311 558	364 703
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 495 047 637	469 088 852
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 495 047 637	469 088 852
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 ( 76 891 866)(	80 067 337)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( 428 421)(	444 153)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 23 230 242	23 223 439
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79 5 088 675	5 561 847
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 ( 49 001 370)(	51 726 204)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( (320 186))(	(368 177))
	83 ( 48 681 184)(	51 358 027)
	84 446 366 453	417 730 825

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

La Ville de Granby offre à ses employés un régime de retraite à prestations déterminées. Les employés versent une cotisation déterminée et l'employeur assume le solde des cotisations requises à son provisionnement. Les rentes sont établies sur la base d'un crédit de rente de 2 % du salaire admissible. La Ville de Granby réserve annuellement 1,5 % de la masse salariale, cette somme pourra servir à l'indexation des rentes des retraités. Cette décision sera prise sur base ad hoc à chaque évaluation actuarielle.

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, c. 15) (ci-après la «Loi»). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur»). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

La Loi prévoit un processus avec période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements à être apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel doit être prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus, avec négociations à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 (ci-après « régimes avec report»). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 était requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Application de la Loi aux régimes de la municipalité et ses entités consolidées

La ville et ses entités consolidées participent à un régime de retraite qui est visé par la Loi et qui fait l'objet du processus de négociations depuis janvier 2016.

La ville et ses entités consolidées ont finalisé des ententes pour tous les groupes de participants en 2017. Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2014 après restructuration a été déposée le 13 décembre 2017 et reflète ces ententes. L'effet sur les modalités de partage du service courant et du fonds de stabilisation a été appliqué conformément avec des dispositions de la Loi et des dispositions des ententes conclues.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les ententes prévoient un partage du service courant à compter du 1er janvier 2017, une cotisation de stabilisation à compter du 1er juillet 2017 pour les policiers et du 1er septembre 2017 pour les autres groupes et un partage des déficits lié au service postérieur au 31 décembre 2013 à partir du 1er janvier 2017 pour les policiers et du 1er septembre 2017 pour les autres groupes. Les ententes prévoient également que les participants assument 45 % du déficit de l'ancien volet (service avant le 1er janvier 2014) via le versement d'une cotisation de restructuration sur une période de 5 ans à partir du 1er janvier 2017, tel que déjà présumé aux fins du coût des services passés reconnu dans l'exercice 2014.

Les cotisations de stabilisation versées par la Ville et par les participants et les cotisations de restructuration versées par les participants sont incluses dans le coût des avantages pour services rendus total de l'exercice où elles sont versées.

**Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour Supérieure du Québec par des associations d'employés.

Cette décision a été portée en appel et le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rendu sa décision et a confirmé la conclusion du jugement de la Cour supérieure. Cette décision ayant été portée en appel auprès de la Cour suprême du Canada, les articles sur la suspension de l'indexation des retraités continuent donc d'être valides et opérants jusqu'à ce que la décision de la Cour suprême du Canada soit connue. Le 11 avril 2024, la Cour suprême a rendu un jugement confirmant qu'elle refusait d'entendre cet appel.

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (9 353 859)	(9 002 751)
Charge de l'exercice	4 ( 3 560 728)(	4 675 008)
Cotisations versées par l'employeur	5 5 583 701	4 323 900
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (7 330 886)	(9 353 859)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 162 976 400	158 053 400
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 172 981 300)(	165 167 600)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (10 004 900)	(7 114 200)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 4 478 700	(911 600)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (5 526 200)	(8 025 800)
Provision pour moins-value	12 ( 1 804 686)(	1 328 059)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (7 330 886)	(9 353 859)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 162 976 400	158 053 400
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( 172 981 300)(	165 167 600)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( 10 004 900)(	7 114 200)



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 6 231 400	6 562 400
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 6 231 400	6 562 400
Cotisations salariales des employés	21 ( 3 449 000)(	3 342 400)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ( ) ( )	
	23 2 782 400	3 220 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 (32 000)	312 400
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
▪ Provision pour indexation	29.1 476 628	461 608
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 3 227 028	3 994 008
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 9 628 700	9 009 200
Rendement espéré des actifs	32 ( 9 295 000)(	8 328 200)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 333 700	681 000
Charge de l'exercice	34 3 560 728	4 675 008
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 6 137 100	3 384 600
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ( 9 295 000)(	8 328 200)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (3 157 900)	(4 943 600)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (2 200 400)	10 799 300
Prestations versées au cours de l'exercice	39 10 246 800	8 997 200
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 151 707 500	142 978 300
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 4 890 200	1 211 400
DMERCA du nouveau volet	45 18	17
DMERCA de l'ancien volet	46 12	17
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,60 %	5,85 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,85 %	5,25 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,50 %	2,70 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,15 %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	1

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

La Ville de Granby offre à ses employés actifs et retraités une assurance collective sur la vie et les soins médicaux.

Ce bénéfice ne s'applique pas aux retraités cols bleus engagés après le 1er janvier 2009. Ce régime à coûts partagé est non capitalisé.

		2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	55	(17 455 800)	(17 157 000)
Charge de l'exercice	56 (	(131 000))	( 608 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	325 100	309 200
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	(16 999 700)	(17 455 800)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	10 167 600)	( 9 841 700)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	(10 167 600)	(9 841 700)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	(6 832 100)	(7 614 100)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	(16 999 700)	(17 455 800)
Provision pour moins-value	64 (	)	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	(16 999 700)	(17 455 800)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)	( )

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	230 300
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	485 400
	72	230 300
Cotisations salariales des employés	73 (	)(
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (	)(
	75	230 300
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	(822 100)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	(230 500)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	(591 800)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	460 800
Rendement espéré des actifs	84 (	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	460 800
Charge de l'exercice	86	(131 000)
		608 000
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 (	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	40 100
Prestations versées au cours de l'exercice	91	325 100
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	6 049 400
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	309 200
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	13
		13
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	4,65 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	4,65 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
S.O.			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	1	
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
RRS Pompiers			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113	82 077	84 451
REER	114		
Autres régimes	115		
	116	82 077	84 451

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	11	11

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	24 355	23 874
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	82 077	80 453
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	82 077	80 453

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
<b>TAXES</b>					
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	70 465 038	71 971 016	71 971 016	65 119 836
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	10 502 808	10 706 739	10 706 739	11 504 705
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9		185 621	185 621	
Autres	10				
	11	80 967 846	82 863 376	82 863 376	76 624 541
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	5 473 610	5 404 921	5 404 921	5 030 579
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14	5 316 500	5 272 132	5 272 132	5 036 900
Matières résiduelles	15	7 766 000	7 868 900	7 868 900	7 737 754
Autres	16.1				
Centres d'urgence 9-1-1	17	400 000	436 732	436 732	384 889
Service de la dette	18	257 000	316 328	316 328	275 365
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	19 213 110	19 299 013	19 299 013	18 465 487
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	19 213 110	19 299 013	19 299 013	18 465 487
	27	100 180 956	102 162 389	102 162 389	95 090 028

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	160 996	181 269	187 568
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	675 000	655 728	736 288
Cégeps et universités	32	148 000	148 630	173 869
Écoles primaires et secondaires	33	1 175 000	1 108 026	1 101 118
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	2 158 996	2 093 653	2 198 843
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36	52 000	56 449	54 542
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	681	681	681
Taxes d'affaires	38			
	39	52 681	57 130	55 223
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40	928 000	972 338	1 142 491
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42	928 000	972 338	1 142 491
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	3 139 677	3 123 121	3 396 557



**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47			57 499
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48	462 875	756 756	605 656
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	173 372	182 244	183 707
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55	663 802	1 408 778	684 985
Transport adapté	56	510 000	1 174 329	230 917
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	156 434	127 222	133 962
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65	115 194	179 699	181 672
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78	30 200	22 768	34 768
Promotion et développement économique	79		82 371	13 676
Autres	80		3 999	6 500
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81	181 486	182 721	265 819
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	235 000	252 142	252 485
Autres	83	42 500	100 905	56 908
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	2 570 863	4 391 563	2 708 554

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	86	151 941	151 941	1 504 773
<b>Sécurité publique</b>				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	8 579 564	8 579 564	15 522 988
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94	26 365	26 365	15 284
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102	7 338 926	7 338 926	2 792 169
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104	15 877	15 877	1 403 197
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	120	25 000	25 000	
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
<b>Réseau d'électricité</b>	123			
	124	16 137 673	16 137 673	21 238 411

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	1 100 000	1 101 375	1 101 375
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	1 100 000	1 101 375	1 101 375
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	3 670 863	21 630 611	21 757 014
				879 297
				24 826 262

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	137	14 100	10 183	17 109
Évaluation	138			
Autres	139			
	140	14 100	10 183	17 109
<b>Sécurité publique</b>				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149		172 012	129 326
Autres	150		379 809	382 635
	151		551 821	511 961
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170		91 814	70 272
Autres	171			
	172		91 814	70 272
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	173	120 000	259 632	1 456 416
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175		601 776	499 974
	176	120 000	259 632	2 058 192
<b>Réseau d'électricité</b>	177			
	178	134 100	269 815	2 712 010
				2 105 878

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	424 586	630 759	630 759
	182	424 586	630 759	696 037
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183	73 000	71 066	90 125
Sécurité incendie	184	22 500	44 216	30 382
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	95 500	115 282	120 507
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191	350 750	473 199	397 394
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194	38 000	41 222	55 167
Autres	195	192 419	165 117	198 100
	196	581 169	679 538	650 661
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199		7 705	7 705
Réseaux d'égout	200			5 560
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207		7 705	7 705
				5 560



**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	30 000	41 250	41 250
Rénovation urbaine	213	600	120	120
Promotion et développement économique	214			
Autres	215	250	64	64
	216	30 850	41 434	41 434
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	217	2 018 449	1 989 556	1 989 556
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	21 500	31 632	31 632
Autres	219	31 000	36 955	245 640
	220	2 070 949	2 058 143	2 266 828
<b>Réseau d'électricité</b>	221			
	222	3 203 054	3 532 861	3 741 546
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	3 337 154	3 802 676	6 453 556
				5 508 067

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	526 000	1 459 378	1 106 277
Droits de mutation immobilière	225	5 150 000	8 876 772	14 986 315
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227		635 000	400 000
	228	5 676 000	10 971 150	16 492 592
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	229	2 736 400	2 778 402	2 964 590
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	230			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	231	499 813	773 241	778 234
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	20 000	261 914	212 014
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234	160 000	1 932 042	2 056 215
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		7 739 956	6 128 528
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238		1 023 566	11 119
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	128 098	211 777	1 263 541
	242	308 098	11 169 255	9 671 417
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	243			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	1 340 103	1 396 295	579 728	1 976 023	1 976 023	1 913 416
Greffe et application de la loi	2	2 526 376	2 339 329	71 521	2 410 850	2 410 850	2 359 693
Gestion financière et administrative	3	4 739 488	4 492 147	13 976	4 506 123	4 506 123	4 312 577
Évaluation	4	844 874	895 036	91 803	986 839	986 839	1 071 995
Gestion du personnel	5	1 207 917	1 194 265	535	1 194 800	1 194 800	1 123 761
Autres							
▪ Autres dépenses administration	6.1	4 887 243	4 850 095	142 937	4 993 032	4 993 032	4 233 115
	7	15 546 001	15 167 167	900 500	16 067 667	16 067 667	15 014 557
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	8	16 607 761	15 969 404	725 361	16 694 765	16 694 765	16 210 141
Sécurité incendie	9	6 073 415	6 212 809	641 650	6 854 459	6 854 459	6 572 823
Sécurité civile	10	107 077	72 244		72 244	72 244	123 663
Autres	11	2 103 118	1 986 059	24 295	2 010 354	2 010 354	1 907 600
	12	24 891 371	24 240 516	1 391 306	25 631 822	25 631 822	24 814 227
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	5 892 111	6 215 009	9 454 140	15 669 149	15 669 149	15 095 420
Enlèvement de la neige	14	4 366 753	3 675 268	659 168	4 334 436	4 334 436	5 319 384
Éclairage des rues	15	544 070	519 029	121 366	640 395	640 395	666 308
Circulation et stationnement	16	1 157 057	1 304 044	133 415	1 437 459	1 437 459	1 282 182
Transport collectif							
Transport en commun	17	3 169 031	3 940 971	32 498	3 973 469	5 102 255	3 613 840
Transport aérien	18	96 000	96 000		96 000	600 969	589 063
Transport par eau	19						
Autres	20	3 383 392	2 944 409	48 043	2 992 452	2 992 452	2 949 363
	21	18 608 414	18 694 730	10 448 630	29 143 360	30 777 115	29 515 560

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	3 548 584	3 274 865	1 156 775	4 431 640	4 431 640	4 198 167
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 272 115	1 330 410	1 642 913	2 973 323	2 973 323	2 874 668
Traitement des eaux usées	24	3 375 933	3 218 406	1 324 438	4 542 844	4 542 844	4 255 253
Réseaux d'égout	25	1 192 375	1 157 440	2 999 291	4 156 731	4 156 731	3 916 507
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	1 437 279	1 607 800	179	1 607 979	1 607 979	1 455 018
Élimination	27	1 414 500	1 411 014		1 411 014	1 411 014	1 393 316
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	347 800	719 469		719 469	719 469	455 056
Tri et conditionnement	29	43 400	54 045		54 045	54 045	42 614
Matières organiques							
Collecte et transport	30	1 605 300	1 729 272		1 729 272	1 729 272	1 579 379
Traitement	31						
Matériaux secs	32	1 492 200	1 646 486		1 646 486	1 646 486	1 455 782
Autres	33	303 200	328 490		328 490	328 490	303 833
Plan de gestion							
Autres	35						
Cours d'eau	36	204 588	195 657	67 830	263 487	263 487	249 432
Protection de l'environnement	37	884 453	1 333 529	11 589	1 345 118	1 345 118	1 185 907
Autres	38	100		5 692	5 692	5 692	5 692
	39	17 121 827	18 006 883	7 208 707	25 215 590	25 215 590	23 370 624
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Logement social	40	358 650	263 644		263 644	263 644	113 576
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	52 000	22 378		22 378	22 378	50 727
	43	410 650	286 022		286 022	286 022	164 303

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	2 408 465	2 103 376	18 142	2 121 518	2 121 518	2 049 320
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46	35 000	197 764	2 611	200 375	200 375	382 630
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	2 427 055	2 342 735	402 430	2 745 165	2 745 165	3 134 977
Tourisme	48	49 907	56 159		56 159	56 159	68 458
Autres	49			20 031	20 031	20 031	34 766
Autres	50	413 746	1 170 264	31 654	1 201 918	1 621 936	3 317 996
	51	5 334 173	5 870 298	474 868	6 345 166	6 765 184	8 988 147
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	477 092	574 005	427 990	1 001 995	1 001 995	1 001 192
Patinoires intérieures et extérieures	53	1 436 705	1 485 478	696 863	2 182 341	2 182 341	2 388 170
Piscines, plages et ports de plaisance	54	2 665 681	3 211 695	1 277 156	4 488 851	4 488 851	4 050 514
Parcs et terrains de jeux	55	2 883 446	3 222 382	1 905 758	5 128 140	5 128 140	4 841 607
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57						
Autres	58	2 259 195	2 479 808	363 589	2 843 397	4 404 442	4 876 296
	59	9 722 119	10 973 368	4 671 356	15 644 724	17 205 769	17 157 779
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	750 523	930 145	659 197	1 589 342	1 589 342	1 561 704
Bibliothèques	61	2 305 495	2 169 693	273 937	2 443 630	2 443 630	2 417 542
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	5 333 025	5 481 271	418 664	5 899 935	6 477 801	5 314 316
	65	8 389 043	8 581 109	1 351 798	9 932 907	10 510 773	9 293 562
	66	18 111 162	19 554 477	6 023 154	25 577 631	27 716 542	26 451 341

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	68	2 407 229	1 705 244		1 705 244	1 712 181	1 578 544
Autres frais	69	200 000	201 314		201 314	201 314	223 924
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	1 500 000	794 500		794 500	794 500	1 034 100
Autres	71	120 000	347 081		347 081	431 898	79 059
	72	4 227 229	3 048 139		3 048 139	3 139 893	2 915 627
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74	24 323 908	26 447 165 (	26 447 165)			

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

## Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----



## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	2 891 854	2 891 854	3 684 819
Usines de traitement de l'eau potable	2	8 629 760	8 629 760	2 320 487
Usines et bassins d'épuration	3	2 476 582	2 476 582	719 246
Conduites d'égout	4	4 054 200	4 054 200	5 250 491
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	23 154 559	23 154 559	24 665 508
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	1 631 691	1 631 691	1 513 111
Aires de stationnement	9	70 236	70 236	32 753
Parcs et terrains de jeux	10	2 290 510	2 290 510	1 256 394
Autres infrastructures	11	946 786	1 007 787	1 564 896
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	(113 849)	(74 349)	863 555
Édifices communautaires et récréatifs	14	2 666 925	2 666 925	1 571 187
Améliorations locatives	15		31 300	13 423
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	825 797	863 486	570 215
Ameublement et équipement de bureau	18	927 772	965 967	1 028 588
Machinerie, outillage et équipement divers	19	602 223	772 555	497 217
Terrains	20	2 190 574	2 190 574	576 508
Autres	21		82 784	
	22	53 245 620	53 706 421	46 128 398

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
	Conduites d'eau potable	1 758 795	1 758 795	2 928 679
	Usines de traitement de l'eau potable	8 629 760	8 629 760	2 320 487
	Usines et bassins d'épuration	2 476 582	2 476 582	719 246
	Conduites d'égout	1 051 572	1 051 572	3 292 067
	Autres infrastructures	22 731 769	22 792 771	25 320 479
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
	Conduites d'eau potable	1 133 059	1 133 059	756 140
	Usines de traitement de l'eau potable			
	Usines et bassins d'épuration			
	Conduites d'égout	3 002 628	3 002 628	1 958 424
	Autres infrastructures	5 362 013	5 362 012	3 712 183
	Autres immobilisations corporelles	7 099 442	7 499 242	5 120 693
		53 245 620	53 706 421	46 128 398

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	2 739 491	437 502	792 902	2 384 091
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	54 548 560	9 043 372	11 885 978	51 705 954
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	57 288 051	9 480 874	12 678 880	54 090 045
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	23 223 439	4 811 426	4 804 623	23 230 242
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	23 223 439	4 811 426	4 804 623	23 230 242
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	23 223 439	4 811 426	4 804 623	23 230 242
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	23 223 439	4 811 426	4 804 623	23 230 242
	19	80 511 490	14 292 300	17 483 503	77 320 287
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	80 511 490	14 292 300	17 483 503	77 320 287

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	76 168 000
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	27 686 185
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	23 230 242
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	80 623 943
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	1 152 287
Endettement net à long terme	14	81 776 230
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	6 078 909
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	87 855 139
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	87 855 139
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	1	2 126 500	1 764 213	1 764 213
Évaluation	2			
Autres	3			1 736 233
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5	66 900	69 952	69 952
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	96 000	96 000	96 000
Autres	10	57 300	84 317	55 898
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	412 400	382 491	382 491
Matières résiduelles	12	6 557 200	7 300 785	7 300 785
Cours d'eau	13	103 800	105 365	105 365
Protection de l'environnement	14	291 800	303 685	303 685
Autres	15			284 728
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17	52 000	22 378	22 378
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	141 800		138 308
Autres	21	136 600	183 918	183 918
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	280 300	324 819	324 819
Activités culturelles	23			262 440
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	10 322 600	10 637 923	10 637 923
				9 931 886

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023***Non audité*

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Rémunération</b>	1	342 642	539 025
<b>Charges sociales</b>	2	100 313	133 807
<b>Biens et services</b>	3	52 802 665	44 705 670
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	53 245 620	45 378 502



**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		<b>Effectifs personnes/ année<sup>2</sup></b>	<b>Semaine normale (heures)</b>	<b>Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>Total<sup>1</sup></b>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	78,00	35,80	145 865,00	8 678 801	2 221 017	10 899 818
Professionnels	2						
Cols blancs	3	167,00	34,68	300 896,00	10 627 079	2 719 607	13 346 686
Cols bleus	4	114,00	40,00	236 330,00	8 023 469	2 053 309	10 076 778
Policiers	5	100,00	37,80	197 075,00	9 912 725	2 025 358	11 938 083
Pompiers	6	32,00	40,00	67 019,00	2 623 308	671 338	3 294 646
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	491,00		947 185,00	39 865 382	9 690 629	49 556 011
Élus	9	11,00			762 955	166 545	929 500
	10	502,00			40 628 337	9 857 174	50 485 511

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1	2 583 107	26 365			2 609 472
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	127 222	3 310 853	4 028 073		7 466 148
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	179 699	4 852	11 025		195 576
Autres	6	2 602 910	7 357 681	1 398 824		11 359 415
	7	5 492 938	10 699 751	5 437 922		21 630 611

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	1 344 820	1 282 004
	4	1 344 820	1 282 004
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5	9 654	11 270
Sécurité incendie	6	107 361	93 526
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	117 015	104 796
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	596 242	503 814
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	596 242	503 814
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	189 656	155 409
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	245 383	227 759
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	435 039	383 168
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		173
Promotion et développement économique	33	134 094	122 493
Autres	34		
	35	134 094	122 666
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	407 019	438 450
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	13 910	18 341
Autres	38		
	39	420 929	456 791
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	3 048 139	2 853 239

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Julie Bourdon	1.1 Maire	122 984	18 197	25 502	
Catherine Baudin	1.2 Conseiller	34 006	17 008		
Félix Dionne	1.3 Conseiller	34 006	17 008		
Stéphane Giard	1.4 Conseiller	34 006	17 008		
Paul Goulet	1.5 Conseiller	34 006	17 008		
Alain Lacasse	1.6 Conseiller	34 006	17 008		
François Lemay	1.7 Conseiller	34 006	17 008		
Geneviève Rheault	1.8 Conseiller	34 006	17 008		
Robert Riel	1.9 Conseiller	34 006	17 008		
Denyse Tremblay	1.10 Conseiller	34 006	17 008		
Robert Vincent	1.11 Conseiller	34 006	17 008		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI      NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 13 000 000 \$

**Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 \_\_\_\_\_ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 24 : Libres 20 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 \_\_\_\_\_ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 \_\_\_\_\_ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 \_\_\_\_\_ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 \_\_\_\_\_ \$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 226 646 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 2 888 638 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 1 573 050 \$
- b) autres formes d'aide 42 30 000 \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 \_\_\_\_\_ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
  - Systèmes de sécurité 46 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées pavées - entretien préventif 47 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 \_\_\_\_\_ \$
  - Systèmes de drainage 51 \_\_\_\_\_ \$
  - Abords de routes 52 \_\_\_\_\_ \$
  - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 \_\_\_\_\_ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles 56 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

## e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

## f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution 58 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2020-06-0454
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2020-06-15
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 6
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 3
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 1
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 3 567
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 1 052
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 12
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72



**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI**      **NON**

- |  |   |                                     |                                     |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?  | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> |   |                                     |                                     |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé?  | 2 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?   | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?  | 4 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

- |   |   |                          |                                     |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?  | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?   | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

- |   |   |                          |                                     |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?                | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	126 382 693	119 548 961	132 347 595	12 744 787	136 690 062
Investissement	2	29 060 356		24 063 250		24 063 250
	3	155 443 049	119 548 961	156 410 845	12 744 787	160 753 312
<b>Charges</b>	4	127 542 806	128 574 735	131 315 397	12 686 759	135 599 835
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	27 900 243	(9 025 774)	25 095 448	58 028	25 153 477
Moins : revenus d'investissement	6	( 29 060 356)	( )	( 24 063 250)	( )	( 24 063 250)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(1 160 113)	(9 025 774)	1 032 198	58 028	1 090 227
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	24 790 860	24 323 908	26 447 165	482 802	26 929 967
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	( 9 164 148)	( 8 892 100)	( 8 814 682)	( 222 502)	( 9 037 184)
Affectations						
Activités d'investissement	11	( 3 353 837)	( 2 550 000)	( 3 705 220)	( 400 189)	( 4 105 409)
Excédent (déficit) accumulé	12	(3 440 287)	(3 856 034)	(4 436 536)		(4 436 536)
Autres éléments de conciliation	13	2 834 778		1 011 260	11 460	1 022 720
	14	11 667 366	9 025 774	10 501 987	(128 429)	10 373 558
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	10 507 253		11 534 185	(70 401)	11 463 785

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
		<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Total consolidé</b>
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	124 719	(127 111)	2 286 567
Débiteurs	2	74 513 144	85 974 756	86 601 571
Placements de portefeuille	3	364 703	311 558	612 407
Autres	4			765 004
	5	75 002 566	86 159 203	89 500 545
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	78 761 847	75 739 579	76 891 866
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	26 809 659	24 330 586	24 330 586
Autres	9	25 940 062	43 684 169	44 967 365
	10	131 511 568	143 754 334	146 189 817
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(56 509 002)	(57 595 131)	(56 689 272)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	12	462 429 536	489 241 849	492 836 031
Autres	13	4 874 093	4 147 355	4 341 730
	14	467 303 629	493 389 204	497 177 761
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	13 691 816	13 643 923	15 215 966
Excédent de fonctionnement affecté	16	7 540 991	15 007 604	15 688 084
Réserves financières et fonds réservés	17	1 759 824	1 983 669	1 983 669
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	26 264 347)(	24 974 375)(	24 974 375)(
Financement des investissements en cours	19	(1 342 341)	(13 791 308)	(13 791 308)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	415 408 684	443 924 560	446 366 453
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			417 730 825
	22	410 794 627	435 794 073	440 488 489

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Surplus réservé - PRF	1.1	365 379	497 070
▪ Surplus réservé - Aide	1.2	561 098	466 098
▪ Surplus réservé - Engagements	1.3	1 840 237	2 197 564
▪ Surplus réservé - Autres	1.4	1 479 298	1 474 903
▪ Surplus réservé - Immos	1.5	607 866	2 905 356
▪ Surplus réservé - Transport en commun	1.6	1 000 000	
▪ Surplus réservé - Logements soc. abordables	1.7	155 983	
▪ Surplus réservé - Milieux naturels	1.8	500 000	
▪ Surplus réservé - Animation Centre-ville	1.9	232 000	
▪ Surplus réservé - Politique sport, culture, aînés, immigration	1.10	150 000	
▪ Surplus réservé - Imprévus	1.11	115 743	
▪ Surplus réservé - Parcs	1.12	1 000 000	
▪ Surplus réservé - Palace	1.13	2 000 000	
▪ Surplus réservé - PTI infras,routières et mob. durable	1.14	5 000 000	
	2	15 007 604	7 540 991
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	3	680 480	1 055 920
	4	15 688 084	8 596 911
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	284 664	777 933
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9		
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	425 000	212 500
Autres			
▪ Fonds de stationnement	14.1	135 015	100 015
▪ Fonds - milieux humides	14.2	1 138 990	669 376
	15	1 983 669	1 759 824
	16	17 671 753	10 356 735

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23



**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2023</b>
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	80 623 943
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	87 855 139

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
		<b>Total consolidé</b>	<b>Total consolidé</b>
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	51 705 954	54 548 560
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	2 384 091	2 739 491
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	23 230 242	23 223 439
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	77 320 287	80 511 490

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Réalisations 2022</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	
		<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Total consolidé</b>
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	95 090 028	100 180 956	101 976 768	101 976 768
Compensations tenant lieu de taxes	13	3 396 557	3 139 677	3 123 121	3 123 121
Quotes-parts	14				
Transferts	15	3 501 131	3 670 863	5 492 938	5 619 341
Services rendus	16	3 351 131	3 337 154	3 802 676	6 453 556
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	19 457 182	8 412 400	13 749 552	13 749 552
Autres	18	1 586 664	807 911	4 202 540	5 767 724
	19	126 382 693	119 548 961	132 347 595	136 690 062
<b>Investissement</b>					
Taxes	20			185 621	185 621
Quotes-parts	21				
Transferts	22	21 238 411		16 137 673	16 137 673
Autres	23	7 821 945		7 739 956	7 739 956
	24	29 060 356		24 063 250	24 063 250
	25	155 443 049	119 548 961	156 410 845	160 753 312

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	15 546 001	15 167 167	900 500	16 067 667	16 067 667	15 014 557
Sécurité publique							
Police	2	16 607 761	15 969 404	725 361	16 694 765	16 694 765	16 210 141
Sécurité incendie	3	6 073 415	6 212 809	641 650	6 854 459	6 854 459	6 572 823
Autres	4	2 210 195	2 058 303	24 295	2 082 598	2 082 598	2 031 263
Transport							
Réseau routier	5	11 959 991	11 713 350	10 368 089	22 081 439	22 081 439	22 363 294
Transport collectif	6	3 265 031	4 036 971	32 498	4 069 469	5 703 224	4 202 903
Autres	7	3 383 392	2 944 409	48 043	2 992 452	2 992 452	2 949 363
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	9 389 007	8 981 121	7 123 417	16 104 538	16 104 538	15 244 595
Matières résiduelles	9	6 643 679	7 496 576	179	7 496 755	7 496 755	6 684 998
Autres	10	1 089 141	1 529 186	85 111	1 614 297	1 614 297	1 441 031
Santé et bien-être	11	410 650	286 022		286 022	286 022	164 303
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	2 408 465	2 103 376	18 142	2 121 518	2 121 518	2 049 320
Promotion et développement économique	13	2 476 962	2 398 894	422 461	2 821 355	2 821 355	3 238 201
Autres	14	448 746	1 368 028	34 265	1 402 293	1 822 311	3 700 626
Loisirs et culture	15	18 111 162	19 554 477	6 023 154	25 577 631	27 716 542	26 451 341
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	4 227 229	3 048 139		3 048 139	3 139 893	2 915 627
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	104 250 827	104 868 232	26 447 165	131 315 397	135 599 835	131 234 386
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	24 323 908	26 447 165 (	26 447 165)			
	21	128 574 735	131 315 397		131 315 397	135 599 835	131 234 386

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	29 060 356	24 063 250		24 063 250
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	45 378 502)(	53 245 620)(	460 802)(	53 706 421)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	1 137 668)(	205 040)(	)	205 040)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	4 420 894	5 721 872		5 721 872
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	3 353 837	3 705 220	400 189	4 105 409
Excédent accumulé	6	10 150 036	9 420 673		9 420 673
	7	(28 591 403)	(34 602 895)	(60 613)	(34 663 507)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	468 953	(10 539 645)	(60 613)	(10 600 257)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*